



AVENIR ÉNERGIE
G E O T H E R M I E & A E R O T H E R M I E

Member of the Danfoss Group

La gamme Air-Eau d'Avenir-Energie

Avenir Energie lance dès le mois de Septembre une nouvelle gamme de pompe à chaleur de type Air-Eau.

Elle comprendra 5 machines de puissances différentes en mono-compresseur (mono- ou tri-phasées) ainsi que 3 machines de types Tandems (mono- ou triphasées).

Toutes les machines sont équipées d'une fonction « Inversion de cycle », permettant de rafraîchir l'habitation l'été. Elles peuvent être livrées avec plusieurs options (voir fiche produit), comme par exemple l'option « Chauffage piscine ».



Cette gamme sera progressivement commercialisée entre les mois de **Septembre** et **Décembre 2007**. En effet dès aujourd'hui, deux modèles sont disponibles :

- la Air-Eau mono compresseur 8
- la Air-Eau mono-compresseur 10.

A la **mi-October**, seront disponibles les modèles suivants :

- la Air-Eau mono compresseur 12
- la Air-Eau Tandem 12.

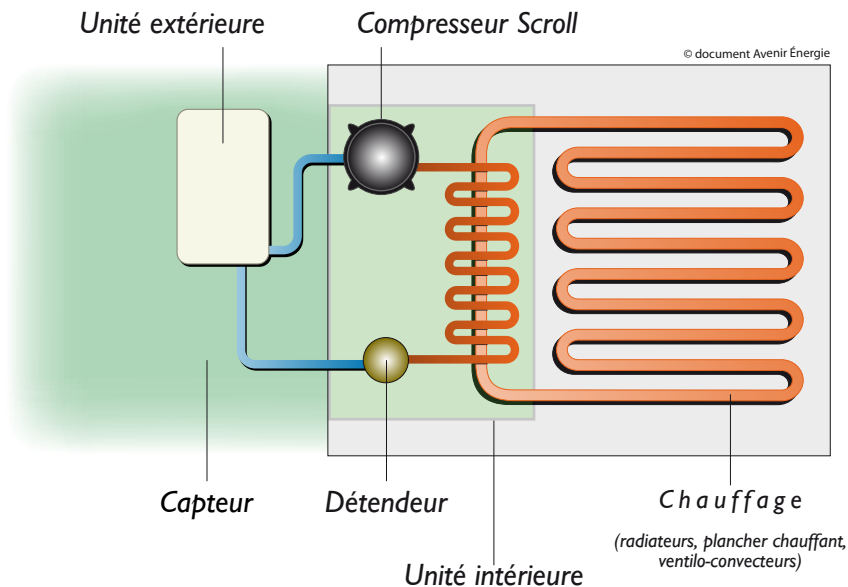
Fin Novembre, le reste de la gamme sera disponible, à savoir :

- la Air-Eau mono compresseur 15
- la Air-Eau Tandem 15 & Air-Eau Tandem 17.

La pompe à chaleur de type **AIR/EAU** - Principe de fonctionnement

En mode chauffage...

Un fluide frigorigène circule dans un évaporateur extérieur et se réchauffe au contact au milieu ambiant. Une fois réchauffé, le fluide va être comprimé par un compresseur spécifique. Cette compression aura pour effet d'élever considérablement sa température. L'énergie calorifique ainsi produite, sera restituée grâce à un échangeur, au circuit de chauffage, à travers toute la maison.



En mode rafraîchissement...

Le sens de circulation du fluide frigorigène est inversé : les calories sont prélevées dans la maison et évacuées par l'unité extérieure.

Une énergie vraiment gratuite ?

La chaleur produite contenue par l'air est en effet une énergie totalement gratuite. Seule la mise en place d'un système de collecte et de régulation de cette énergie représente un investissement, et ce, une seule fois.

Est-ce que les économies sont réelles ?

Les économies liées au chauffage aérothermique sont réelles et obligatoires puisque le système a besoin de l'énergie de l'air (gratuite) pour fonctionner. Les performances du système sont certifiées par des organismes officiels comme PROMOTELEC ou NFPAC.

Le chauffage est-il assuré tout l'hiver ?

La puissance de chauffage restituée par un système Air-Eau est dépendant de la température de l'air extérieur.

En période hivernale, il peut arriver que cette puissance ne soit pas suffisante pour couvrir l'ensemble des besoins de votre habitation. Pour prévenir tout problème de baisse de température dans votre habitation, votre machine contient un système d'appoint multi-étagé : sa gestion optimale est assurée par le régulateur.

Ce système nécessite-t-il un entretien particulier ?

Ce type de chauffage ne nécessite pas d'entretien spécifique. L'absence de combustion permet d'éviter les corvées de ramonage et de nettoyage des suies et des poussières. De plus, le chauffage dans votre maison fonctionne en circuit fermé : vous n'aurez pas à changer l'eau qui circule dans votre plancher chauffant.

Cependant, la législation en vigueur impose une visite de contrôle périodique de votre installation. Voir les modalités de celle-ci avec votre installateur.

En ce qui concerne l'unité extérieure, il faudra contrôler régulièrement que les condensats peuvent toujours s'évacuer normalement (pas de corps étranger obstruant le trou d'évacuation prévu pour leur évacuation, etc...).

Le système est-il complètement sécurisé ?

Tout à fait. L'aérothermie utilise d'une part, l'énergie naturelle contenue dans l'air ambiant, et d'autre part, de l'électricité pour le transfert de cette énergie dans la maison.

A l'intérieur de la maison, le chauffage est assuré par la circulation d'eau chaude. Enfin, dans le générateur et l'unité extérieure, un peu de fluide frigorigène non toxique remplit le circuit. Il n'y a donc rien de dangereux dans le système.